



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY CRPE

**ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION**

Session 2026

Président

Yannick PERAN, IA-DAASEN

Vice- Présidente - Coordination

Valérie Hannibal A-Daasen

Préambule

À travers ce rapport, l'académie de Guyane propose un bilan détaillé de la session 2026 du CRPE (Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles). Bien plus qu'un simple état des lieux, ce document a pour ambition de guider les futurs candidats en clarifiant les attentes et en offrant des repères concrets pour chaque étape des trois concours proposés dans l'académie : CRPE classiques, CRPE BAC + 3 et CRPE interne exceptionnel, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il a aussi pour but d'être un élément contributeur à la préparation des candidats à l'INSPE.

Le CRPE reste un concours exigeant, à la hauteur des ambitions portées par l'École de la République. Les candidats qui s'y distinguent sont ceux qui allient rigueur académique, engagement professionnel et expérience de terrain, notamment à travers les stages en milieu scolaire. La maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, s'impose comme une exigence incontournable, tout comme l'adhésion pleine et entière aux valeurs républicaines et à la mission éducative.

Ce rapport met en lumière les réussites et les difficultés rencontrées lors de cette session, en s'appuyant sur une analyse fine des épreuves et des profils des candidats. Il propose des conseils pratiques, issus de l'expérience des jurys, pour aider chacun à progresser et à mieux se préparer. Les recommandations formulées ici s'adressent aussi bien aux candidats en reconversion qu'à ceux qui s'engagent pour la première fois dans cette aventure exigeante.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des correcteurs, des coordonnateurs des épreuves écrites ainsi que les membres des jurys des épreuves orales garants de l'exigence et de l'équité du concours. Nous adressons également nos remerciements aux responsables de la DEC (Division des Examens et Concours).

Puisse ce rapport être une source d'inspiration et de réussite pour tous les futurs professeurs des écoles de Guyane, au service de leurs élèves et des valeurs de l'École.

Valérie HANNIBAL
A-Daasen, Vice-présidente et
coordonnatrice du CRPE

Sommaire

I. Éléments réglementaires et statistiques généraux pour les deux épreuves

II. Rapport d'admissibilité

II.1. Synthèse relative aux épreuves ÉCRITES

II.2. Épreuves d'admissibilité – CRPE Classiques

→ Épreuve d'admissibilité : Français

→ Épreuve d'admissibilité : Mathématiques

→ Épreuve d'admissibilité : Application

→ Épreuve facultative

Recommandations aux candidats

II.3. Épreuves d'admissibilité – CRPE BAC + 3

→ Épreuve d'admissibilité : Français

→ Épreuve d'admissibilité : Mathématiques

→ Épreuve d'admissibilité : Application

→ Épreuve LVRC

→ Épreuve facultative

Recommandations aux candidats

III. Rapport d'admission

III.1. Synthèse relative aux épreuves ORALES

III.2. Épreuves d'admission – CRPE Classiques

→ Épreuve d'admission : Leçon

→ Épreuve d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

→ Épreuve facultative d'admission : Langues vivantes étrangères

III.3. Épreuves d'admission – CRPE BAC + 3

→ Épreuve d'admission : Notions disciplinaires

→ Épreuve d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

I. ELEMENTS REGLEMENTAIRES ET STATISTIQUES GENERAUX

Le concours 2026 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) marque une étape forte dans l'évolution des modalités de sélection des enseignants du premier degré. Pour la première fois, cette session intègre trois voies distinctes : les candidats titrés d'un niveau Master (BAC+5), ceux issus d'un niveau Licence (BAC+3), ainsi que les candidats relevant du concours exceptionnel, spécifiquement conçu pour les contractuels en exercice. Cette diversification des profils répond à une volonté d'élargir l'accès à la profession tout en maintenant des exigences pédagogiques et disciplinaires élevées.

Les caractéristiques des épreuves ainsi que les modalités de leur déroulement sont encadrées par l'arrêté du 17 avril 2025, publié au *Journal Officiel de la République Française (JORF) n°0094 du 19 avril 2025*. Ce texte réglementaire définit avec précision les épreuves écrites et orales, les seuils d'élimination, ainsi que les critères de notation, garantissant ainsi une équité de traitement entre tous les candidats, quelle que soit leur voie d'accès.

1. CRPE niveau Master (BAC+5)

Le **CRPE niveau Master** s'adresse aux candidats disposant d'un diplôme de niveau BAC+5 ou équivalent. Ce parcours, le plus exigeant sur le plan académique, vise à recruter des professeurs des écoles dotés d'une solide formation disciplinaire et pédagogique.

- **Épreuves écrites d'admissibilité** : Les candidats doivent se soumettre à **trois épreuves écrites** :
 - **Français** : Évaluation des compétences en compréhension, analyse, et production écrite, avec une attention particulière portée à la maîtrise de la langue (vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe, ponctuation).
 - **Mathématiques** : Épreuve visant à tester les connaissances fondamentales et la capacité à résoudre des problèmes adaptés au niveau scolaire visé.
 - **Épreuve d'application** : Cette épreuve évalue la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances dans un contexte professionnel, souvent sous forme de mise en situation pédagogique.
- **Épreuves orales d'admission** : Les candidats admissibles doivent passer deux épreuves orales obligatoires :
 - **Leçon** : Le candidat doit préparer et animer une séquence pédagogique devant un jury, démontrant ainsi sa maîtrise des contenus disciplinaires et sa capacité à transmettre des savoirs.
 - **Entretien avec le jury** : Cet échange permet d'évaluer la motivation, la culture générale, et la réflexion pédagogique du candidat.
 - **Épreuve facultative** : Les candidats peuvent choisir de passer une épreuve de langue vivante étrangère ou régionale. La note obtenue à cette épreuve n'est prise en compte que pour sa part excédant 10 sur 20, ce qui signifie qu'elle ne peut pénaliser ni compenser totalement une performance trop insuffisante dans les épreuves obligatoires.

2. CRPE niveau BAC+3 (nouvelle formule 2026)

Introduit en 2026, le CRPE niveau BAC+3 représente une nouveauté majeure dans le paysage des concours de recrutement des enseignants. Cette voie est destinée aux candidats titrés d'un diplôme de niveau Licence (BAC+3), offrant ainsi une opportunité d'accès au métier à des profils plus diversifiés.

- **Épreuves écrites d'admissibilité** : Contrairement au parcours BAC+5, les candidats BAC+3 ne passent que deux épreuves écrites :
 - **Français** : Similaire à celle du BAC+5, cette épreuve teste les **compétences** linguistiques et analytiques des candidats.
 - **Mathématiques** : Épreuve centrée sur les bases disciplinaires nécessaires à l'enseignement à l'école primaire.
- **Épreuves orales d'admission** : Les candidats admissibles doivent passer **deux épreuves orales** :
 - **Épreuve disciplinaire au choix** : Le candidat peut opter pour une épreuve de français ou de mathématiques, lui permettant de mettre en avant ses points forts.
 - **Entretien avec le jury** : Comme pour le BAC+5, cet entretien vise à évaluer la motivation, la culture générale, et la réflexion pédagogique du candidat.

Cette formule allégée par rapport au BAC+5 reflète une adaptation des exigences au niveau de diplôme des candidats, tout en maintenant un niveau de qualité élevé pour garantir la compétence des futurs enseignants.

3. CRPE spécial exceptionnel (pour les contractuels)

Le **CRPE spécial exceptionnel** est spécifiquement conçu pour les contractuels déjà en exercice dans l'Éducation nationale. Ce concours leur offre une voie de régularisation vers le statut de professeur des écoles titulaire, en reconnaissance de leur expérience professionnelle.

- **Épreuves écrites d'admissibilité** : Les candidats ne passent qu'une seule épreuve écrite, conçue pour évaluer leurs compétences pédagogiques et disciplinaires dans un format adapté à leur profil.
- **Épreuves orales d'admission** : Deux épreuves orales sont prévues :
 - **RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)** : Cette épreuve permet au candidat de valoriser son expérience en tant que contractuel, en démontrant comment ses pratiques professionnelles répondent aux exigences du métier d'enseignant.
 - **Entretien avec le jury** : Comme pour les autres voies, cet entretien vise à évaluer la motivation, la culture générale, et la réflexion pédagogique du candidat.

Règles communes à toutes les voies

Afin de garantir un niveau d'exigence élevé, plusieurs règles strictes s'appliquent à l'ensemble des candidats, quelle que soit leur voie d'accès :

- **Seuils d'élimination** :
 - Une note finale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.
 - Une note de 0 sur 20 obtenue à l'une des épreuves d'admission ou à l'une des deux parties de la deuxième épreuve d'admission est également éliminatoire.
- **Épreuve facultative** : Pour les candidats du BAC+5, la note obtenue à l'épreuve facultative de langue vivante n'est prise en compte que pour sa part excédant 10 sur 20. Cela signifie qu'une note inférieure ou égale à 10 n'a aucun impact sur la moyenne générale du candidat.

- **Maîtrise de la langue française** : Le jury accorde une attention particulière à la maîtrise écrite et orale de la langue française dans toutes les épreuves. Les critères évalués incluent le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, et la ponctuation. Une maîtrise insuffisante dans ces domaines peut pénaliser fortement le candidat, voire compromettre ses chances de réussite.

Nombre de postes ouverts, évolutions depuis 2024 :

CONCOURS BAC+5 (CLASSIQUE)			
Concours	Postes		
	2026	2025	2024
Externe PU	106	110	152
2nd interne PU	56	71	68
Externe LR PU	3	3	4
3e Concours PU	25	10	6
Total Public	190	194	230
Externe PR	2	2	4
2nd Interne PR	0	0	4
3e concours PR	0	0	0
Total Privé	2	2	8
Ensemble	192	196	238

Entre 2024 et 2026, le nombre total de postes ouverts dans le secteur public a connu une baisse continue, passant de 230 postes en 2024 à 190 en 2026, soit une diminution de **17,4 %** sur deux ans. Cette tendance est principalement portée par la réduction des postes Externe PU, qui sont passés de 152 en 2024 à 106 en 2026 (**-30 %**). À l'inverse, le 3e Concours PU a vu ses postes augmenter, avec un pic à 25 postes en 2026 contre seulement 6 en 2024, confirmant une volonté nationale de diversifier les profils recrutés. Dans le secteur privé, l'offre reste limitée : après un pic à **8 postes en 2024**, elle

s'est stabilisée à **2 postes en 2025 et 2026**. Globalement, l'ensemble des postes (public + privé) a chuté de **238 en 2024 à 192 en 2026**, soit une baisse de **19,3 %**.

Nombre de candidats inscrits, effectivement présents, évolutions depuis 2024 :

CONCOURS BAC+5 (CLASSIQUE)														
Concours	Inscrits (avec doublons)			Présents						Absents				
	2026	2025	2024	2026	%	2025	%	2024	%	2026	%	2025	%	2024
Externe	291	410	380	141	48%	167	41%	151	40%	150	52%	243	59%	60%
2nd interne	124	160	161	46	37%	77	48%	86	53%	78	63%	83	52%	47%
Externe LR	9	15	15	3	33%	6	40%	6	40%	6	67%	9	60%	60%
3e Concours	107	150	156	26	21%	27	18%	44	28%	84	79%	123	82%	72%
Total Public	531	735	712	213	40%	277	38%	287	40%	318	60%	458	62%	60%
Externe	20	25	29	4	20%	7	28%	8	28%	16	80%	18	72%	72%
2nd Interne	0	5	5	0	0%	3	60%	1	20%	0	0%	2	40%	80%
3e concours	0	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Total Privé	20	30	34	4	20%	10	33%	9	26%	16	80%	20	67%	74%
Ensemble	551	765	746	217	39%	287	38%	296	40%	334	61%	478	62%	60%

Le nombre total d'inscrits a connu une forte baisse en 2026, avec **551 candidats** contre **765 en 2025** (-27,9 %) et **746 en 2024** (-26,2 %). Malgré cette diminution, le **taux de présence** est resté **relativement stable**, oscillant entre **38 % et 40 %** sur les trois années. Cependant, le **nombre absolu de présents** a suivi la tendance des inscriptions, passant de **296 en 2024** à **217 en 2026** (-26,7 %). Les **absences** restent un enjeu majeur, avec un **taux moyen de 60 %** sur la période, et des pics particulièrement élevés pour le **3e Concours** (jusqu'à **82 % d'absents en 2025**). En 2026, le **taux d'absence global** atteint **61 %**.

Il est important pour le jury de rappeler à chaque candidat inscrit qu'il a ses chances et que le manque de confiance en soi ne doit pas constituer un levier d'autocensure et d'échec. Se confronter pleinement au concours peut constituer une forme efficace de préparation pour un candidat qui aurait besoin de deux ans pour réussir.

Nombre de candidats admissibles et admis. évolutions depuis 2024 :

CONCOURS BAC+5 (CLASSIQUE)						
Concours	Admissibles			Admis		
	2026	2025	2024	2026	2025	2024
Externe PU	46	50	61	38	36	33
2nd interne PU	5	18	27	3	10	12
Externe LR PU	1	01	3	1	1	3
3e Concours PU	5	11	19	1	5	8
Total Public	58	80	110	43	52	56
Externe PR	1	03	7	1	2	3
2nd Interne PR	0	02	1	0	0	0
3e concours PR	0	00	0	0	0	0
Total Privé	1	05	8	1	2	3
Ensemble	59	85	118	44	54	59

Le nombre d'**admissibles** a **fortement diminué** entre 2024 et 2026, passant de **118 à 59** (-49,2 %). Malgré cela, le nombre d'**admis** a moins chuté, avec **44 admis en 2026** contre **59 en 2024** (-25,4 %), ce qui se traduit par une **hausse significative du taux de réussite** (admis/admissibles) : **74,6 % en 2026** contre **50 % en 2024**. Cette amélioration pourrait indiquer deux choses :

- Que les candidats sont moins préparés aux épreuves d'admissibilité qu'à celles d'admission. L'écrit ne doit pas constituer un obstacle et la préparation de ces épreuves est fondamentale.
- Que les candidats admissibles en 2026 étaient **mieux préparés** aux épreuves orales.

Le **2nd concours Interne PU** et le **3e Concours PU**, ont un nombre d'admis plus réduit (respectivement **3 admis en 2026** contre **12 en 2024**, et **1 admis en 2026** contre **8 en 2024**).

Concours INTERNE	Postes		
	2026	2025	2024
Interne exceptionnel PU	50	50	50
Interne exceptionnel PR	0	4	7
Ensemble	50	54	57

Le **CRPE Exceptionnel Interne** affiche une **stabilité relative** pour les postes **Publics (PU)** avec **50 postes ouverts** chaque année entre 2024 et 2026, alors que les postes **Privés (PR)** ont connu une **baisse progressive**. L'ensemble des postes (PU + PR) est passé de **57 en 2024** à **50 en 2026**, soit une diminution de **12,3 %**. Cette tendance reflète

une réduction de l'offre dans le privé, tandis que le public maintient un niveau constant pour répondre à des besoins spécifiques liés aux contractuels.

Nombre de candidats inscrits et effectivement présents au concours interne, évolutions depuis 2024

Concours INTERNE	Inscris (avec doublons)			Présents						% Absents				
	2026	2025	2024	2026	%	2025	%	2024	%	2026	%	2025	%	2024
Interne exceptionnel PU	209	181	179	97	46%	102	56%	99	57%	112	54%	79	44%	45%
Interne exceptionnel PR	24	28	22	12	50%	19	68%	18	82%	12	50%	9	32%	18%

Le nombre d'inscrits au **CRPE Exceptionnel Interne PU** a **augmenté en 2026** avec **209 candidats**, contre **181 en 2025** (+15,5 %) et **179 en 2024**. Cependant, le **taux de présence** reste **faible : 46 % en 2026** (97 présents), contre **56 % en 2025** et **57 % en 2024**. Cela signifie que le nombre d'**absents** est **majoritaire**, avec **54 % en 2026** (112 absents), contre **44 % en 2024**. Pour le privé, les inscriptions ont légèrement baissé (**24 en 2026** contre **28 en 2025**), mais le **taux de présence** est passé de **68 % en 2025** à **50 % en 2026**.

Nombre d'admissibles et d'admis au concours interne, évolutions depuis 2024 :

Concours INTERNE	Admissibles			Admis			LC	
	2026	2025	2024	2026	2025	2024	2026	2025
Interne exceptionnel PU	56	55	28	35	26	11	0	0
Interne exceptionnel PR	6	12	8	4	4	4	1	4
Ensemble	62	67	36	39	30	15	1	4

Pour le public, le **taux de réussite** (admis/admissibles) est de **62,5 % en 2026**, contre **47,3 % en 2025** et **39,3 % en 2024**, ce qui suggère une **meilleure préparation** des candidats. Pour le **privé**, le nombre d'**admissibles** a chuté de **12 en 2025** à **6 en 2026**, mais le nombre d'**admis** est resté stable à **4**. La **liste complémentaire (LC)** n'a concerné que le **privé** en 2025 et 2026, avec **1 admis en 2026** contre **4 en 2025**, ce qui coïncide avec une **réduction des postes** disponibles.

Répartitions par sexe, tous concours :

Répartition par sexe en 2026	Candidats présents		Candidats admissibles		Candidats admis	
	% présents femmes	% présents hommes	% présents femmes	% présents hommes	% présents femmes	% présents hommes
Concours externe public	77.86	22.14	69.57	30.43	78.95	21.05
Concours externe privé	75	15	100	0	100	0
Concours externe public LRC	100	0	100	0	100	0
Troisième concours public	80.77	19.23	80	20	100	0
Second concours interne public	77.08	22.92	100	0	100	0
BAC +3, public	75.27	24.73	72.58	27.42	59.26	40.74
BAC+3 LRC	66.67	33.33	0	0	0	0
BAC + 3, privé	100	0	100	0	100	0
Exceptionnel public	83.16	16.84	80.36	19.64	82.86	17.14
Exceptionnel privé	83.33	16.67	83.33	16.67	100	0
TOTAL	78.32	21.68	76.09	23.91	77.48	22.52

1. Analyse de la répartition par sexe (présents, admissibles, admis)

Tendances générales

En **2026**, les **femmes dominent largement** l'ensemble des concours du CRPE, avec une **répartition moyenne de 78,32 % de candidates présentes**, contre **21,68 % d'hommes**. Cette **surreprésentation féminine** se retrouve à toutes les étapes du processus : **76,09 % des admissibles** et **77,48 % des admis**. Cette tendance confirme une **féminisation croissante** de la profession d'enseignant du premier degré.

Par concours

Concours externe public :

Les femmes représentent **77,86 % des présents**, **69,57 % des admissibles**, et **78,95 % des admis**. Les hommes, bien que minoritaires, voient leur part **augmenter légèrement chez les admissibles (30,43 %)** par rapport à leur présence, mais **chutent à 21,05 % chez les admis**.

Concours externe privé :

100 % des admissibles et admis sont des femmes, alors qu'elles représentent **75 % des présents**. Les hommes, bien que présents à **15 %**, ne sont ni admissibles ni admis.

• **Concours externe public LRC (Langues Régionales et Cultures) :**

100 % de femmes à toutes les étapes (présents, admissibles, admis). Ce concours attire **uniquement des candidates** en 2026.

• **Troisième concours public :**

Les femmes représentent **80,77 % des présents** et **80 % des admissibles**, mais **100 % des admis**. Les hommes, bien que présents à **19,23 %**, ne sont **pas admis**.

• **Second concours interne public :**

100 % des admissibles et admis sont des femmes, alors qu'elles représentent **77,08 % des présents**.

• **BAC+3, public :**

Les femmes représentent **75,27 % des présents**, mais leur part **diminue chez les admissibles (72,58 %)** et surtout chez les **admis (59,26 %)**, où les hommes atteignent **40,74 %**. Ce concours, plus récent, montre une **meilleure représentation masculine** à l'étape finale.

• **BAC+3 LRC :**

Aucun admissible ni admis en 2026, malgré une répartition **66,67 % de femmes et 33,33 % d'hommes parmi les présents**. Ce concours semble **peu attractif et très sélectif**.

• **BAC+3, privé :**

100 % de femmes à toutes les étapes, comme pour le concours externe privé.

• **Exceptionnel public :**

Si les femmes restent majoritaires, (**83,16 % des présents, 80,36 % des admissibles, 82,86 % des admis**), les hommes conservent une **représentation non négligeable (16,84 % des présents, 19,64 % des admissibles, 17,14 % des admis)**. Ce concours, réservé aux contractuels, montre une **légère diversification** par rapport aux autres voies.

• **Exceptionnel privé :**

100 % des admis sont des femmes, bien que les hommes représentent **16,67 % des présents et admissibles**.

— **Synthèse :**

La **féminisation** du CRPE est **très marquée** en 2026. La représentativité des hommes diminue souvent entre les étapes d'admissibilité et d'admission, sauf pour le **BAC+3 public**, où ils atteignent **40,74 % des admis**. Certains concours (**externe privé, LRC, BAC+3 privé**) sont **exclusivement féminins** en 2026.

Nombre de postes ouverts et nombre de candidats inscrits et effectivement présents sur les concours de 2026 :

Concours offerts en 2026	Nbre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de Postes	
		Nbre	Taux présents		
Concours externe public	291	141	48%	106	192
Concours externe privé	20	4	20%	2	
Concours externe public LRC	9	3	33%	3	
Troisième concours public	107	26	24%	25	
Second concours interne public	124	46	37%	56	
BAC + 3, public	382	197	52%	73	77
BAC+ 3 LRC	12	3	25%	2	
BAC + 3, privé	16	4	25%	2	
Exceptionnel public	209	97	46%	50	54
Exceptionnel privé	24	19	79%	4	
TOTAL	1194	534	45%	323	

2. Analyse des concours en 2026 (inscrits, présents, postes)

Tendances générales

Le **nombre total de postes ouverts** s'élève à **323**, répartis entre les différentes voies.

En **2026**, **1 194 candidats** se sont inscrits aux différents concours du CRPE, mais seulement **534 (45 %)** étaient **présents** le jour des épreuves. Cette **faible participation** (taux de présence moyen de 45 %) est un **enjeu majeur**, avec des disparités importantes selon les concours.

Par concours

Concours externe public :

291 inscrits, mais seulement **141 présents (48 %)**, pour **106 postes**. Ce concours, le plus important en volume, souffre d'un **taux d'absence élevé (52 %)**.

Concours externe privé :

20 inscrits, **4 présents (20 %)**, pour **2 postes**.

Concours externe public LRC :

9 inscrits, **3 présents (33 %)**, pour **3 postes**. Malgré un **taux de présence faible**, le nombre de présents correspond aux postes ouverts.

Troisième concours public :

107 inscrits, **26 présents (24 %)**, pour **25 postes**. Le **taux de présence est le plus bas (24 %)**, ce qui suggère un **désintérêt croissant** pour cette voie ou des **difficultés à remplir les conditions d'éligibilité**.

Second concours interne public :

124 inscrits, **46 présents (37 %)**, pour **56 postes**. Le **taux de présence reste faible (37 %)**, mais le nombre de postes est **supérieur au nombre de présents**, ce qui pourrait expliquer la **représentation féminine (100 % des admis)**.

BAC+3 public :

382 inscrits, **197 présents (52 %)**, pour **73 postes**. Ce concours, le plus attractif en termes

d'inscriptions, affiche un taux de présence correct (52 %), mais la concurrence reste forte (197 présents pour 73 postes).

- BAC+3 LRC :
12 inscrits, 3 présents (25 %), pour 2 postes. Comme pour le concours externe LRC, le taux de présence est très faible, et aucun candidat n'a été admissible ou admis.
- BAC+3 privé :
16 inscrits, 4 présents (25 %), pour 2 postes. Le taux de présence est faible, et 100 % des admis sont des femmes.
- Exceptionnel public :
209 inscrits, 97 présents (46 %), pour 50 postes. Ce concours, réservé aux contractuels, affiche un taux de présence proche de la moyenne (46 %), avec une légère diversification genrée (17,14 % d'hommes admis).
- Exceptionnel privé :
24 inscrits, 19 présents (79 %), pour 4 postes. Ce concours se distingue par un taux de présence exceptionnellement élevé (79 %), mais 100 % des admis sont des femmes.

Synthèse

Le taux de présence moyen (45 %) est préoccupant et révèle un décalage entre les inscriptions et la présence effective des candidats. Certains concours (BAC+3 public, Exceptionnel privé) affichent des taux de présence plus élevés, tandis que d'autres (Troisième concours public, BAC+3 LRC) souffrent d'un désintérêt marqué. Le nombre de postes est globalement adapté à la demande, mais certains concours (Second concours interne public) offrent plus de postes que de présents, ce qui pourrait expliquer des taux d'admission élevés pour les candidats qui se présentent.

Nombre de candidats admissibles aux concours de 2026 :

Admissibilité CRPE 2026	Nbre de candidats inscrits	Candidats présents		Note éliminatoire ≤ 5		Candidats admissibles	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Concours externe public	291	141	48%	95	67%	46	33%
Concours externe privé	20	4	20%	3	75%	1	25%
Concours externe public LRC	9	3	33%	2	67%	1	33%
Troisième concours public	107	26	24%	25	96%	1	4%
Second concours interne public	124	46	37%	41	89%	5	11%
BAC + 3 public	382	197	52%	135	69%	62	31%
BAC+ 3 LRC	12	3	25%	3	100%	0	0%
BAC + 3 privé	16	4	25%	2	50%	2	50%
Exceptionnel public	209	97	46%	41	42%	56	58%
Exceptionnel privé	24	19	79%	13	68,5%	6	31,5%
TOTAL	1194	540	45%	356	67%	180	33%

Analyse de l'admissibilité par concours (CRPE 2026)

Tendances générales

En 2026, 1 194 candidats se sont inscrits aux différents concours du CRPE, mais seulement 540 (45 %) étaient présents le jour des épreuves d'admissibilité. Parmi ces présents, 356 (67 %) ont obtenu une note éliminatoire (≤ 5 sur 20) à au moins une épreuve, ce qui les a exclus de la suite du processus. Finalement, 180 candidats (33 % des présents) ont été déclarés admissibles. Ce taux d'admissibilité global de 33 % masque cependant des disparités importantes entre les concours.

Par concours

Concours externe public :

141 présents (48 % des inscrits), dont 95 (67 %) ont obtenu une note éliminatoire, et 46 (33 %) ont été admissibles. Ce concours, le plus important en volume, affiche un taux d'admissibilité dans la moyenne (33 %), mais un taux d'élimination élevé (67 %), reflétant une sélectivité forte.

Concours externe privé :

4 présents (20 % des inscrits), dont 3 (75 %) ont été éliminés, et 1 (25 %) a été admissible. Le taux d'admissibilité est très faible (25%).

Concours externe public LRC :

3 présents (33 % des inscrits), dont 2 (67 %) ont été éliminés, et 1 (33 %) a été admissible.

Troisième concours public :

26 présents (24 % des inscrits), dont 25 (96 %) ont été éliminés, et 1 (4 %) a été admissible. Ce concours affiche le taux d'élimination le plus élevé (96 %), ce qui suggère une sélectivité extrême ou un niveau de préparation insuffisant des candidats.

Second concours interne public :

46 présents (37 % des inscrits), dont 41 (89 %) ont été éliminés, et 5 (11 %) ont été admissibles. Le taux d'admissibilité est très bas (11 %), ce qui pourrait refléter une difficulté particulière pour les candidats de cette voie.

BAC+3 public :

197 présents (52 % des inscrits), dont 135 (69 %) ont été éliminés, et 62 (31 %) ont été admissibles. Ce concours, le plus attractif en termes d'inscriptions, affiche un taux d'admissibilité proche de la moyenne (31 %), mais un taux d'élimination élevé (69 %).

BAC+3 LRC :

3 présents (25 % des inscrits), dont 3 (100 %) ont été éliminés, et aucun n'a été admissible.

BAC+3 privé :

4 présents (25 % des inscrits), dont 2 (50 %) ont été éliminés, et 2 (50 %) ont été admissibles. Ce concours affiche un taux d'admissibilité élevé (50 %).

Exceptionnel public :

97 présents (46 % des inscrits), dont 41 (42 %) ont été éliminés, et 56 (58 %) ont été admissibles. Ce concours, réservé aux contractuels, se distingue par un taux d'admissibilité très élevé (58 %).

Exceptionnel privé :

19 présents (79 % des inscrits), dont 13 (68,5 %) ont été éliminés, et 6 (31,5 %) ont été admissibles. Le taux d'admissibilité (31,5 %) est proche de la moyenne, et le taux de présence est exceptionnellement élevé (79 %).

Synthèse

Le taux d'admissibilité global (33 %) cache des disparités importantes selon les concours. Certains, comme le Troisième concours public ou le Second concours interne public, affichent des taux d'élimination très élevés (96 % et 89 %). À l'inverse, le concours Exceptionnel public se distingue par un taux d'admissibilité très élevé (58 %) d'où son caractère attractif pour l'académie de la Guyane.

Résultats de l'admissibilité par discipline tous concours 2026 :

Résultats admissibilité par discipline	Moyennes						
	Français	Maths	Sciences	H/G	Arts	LVE	LRC
Concours externe public	11.94	8.78	10.65	12.16	13.81	NP	NP
Concours externe privé	13	8.25	11.25	NP	NP	NP	NP
Concours externe public LRC	15.75	6.88	10.25	NP	NP	NP	18
Troisième concours public	12.10	8.45	9.25	NP	NP	NP	NP
Second concours interne public	11,70	6.70	9.19	11	NP	NP	NP
BAC + 3, public	9.27		8.02	10.39	6.31	12.62	NP
BAC + 3, privé	10.75		10.50	8.25	12	12.50	NP
Exceptionnel public	7.27						
Exceptionnel privé	7.22						

2. Analyse des résultats d'admissibilité par discipline (CRPE 2026)

Tendances générales

Les moyennes par discipline révèlent des écarts significatifs entre les concours et les matières. Les épreuves de français et d'histoire-géographie (H/G) obtiennent généralement les meilleures moyennes, tandis que les mathématiques et les sciences affichent des moyennes plus basses, reflétant une difficulté pour les candidats dans ces disciplines.

Synthèse

Les moyennes par discipline révèlent des forces et faiblesses selon les concours :

Français : Les candidats du concours externe public LRC obtiennent la meilleure moyenne (15,75), tandis que ceux des concours Exceptionnel public et privé affichent les moyennes les plus basses (7,27 et 7,22). Cela pourrait refléter un niveau de préparation inégal ou des profils de candidats différents.

Mathématiques : Les moyennes sont globalement faibles, avec un minimum à 6,70 (Second concours interne public) et un maximum à 10,50 (BAC+3 privé). Cette discipline semble particulièrement difficile pour les candidats.

Sciences : Les moyennes varient entre 8,25 (BAC+3 privé) et 11,25 (Concours externe privé), reflétant une maîtrise inégale.

Histoire / géographie et Arts : Ces disciplines obtiennent souvent les meilleures moyennes.

Les candidats admis tous concours 2026 :

Admission CRPE 2026	Candidats présents (rappels)		Candidats Admissibles (rappels)		Candidats Admis		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	% / Admissibles	% / Présents
Concours externe public	141	48%	46	33%	38	82%	27%
Concours externe privé	4	20%	1	25%	1	100%	25%
Concours externe public LRC	3	33%	1	33%	1	100%	33%
Troisième concours public	27	24%	1	4%	1	100%	4%
Second concours interne public	47	38%	5	11%	3	60%	6%
BAC +, public	197	52%	62	31%	27	43,5%	14%
BAC + 3, privé	4	25%	2	50%	1	50%	25%
Exceptionnel public	97	46%	56	58%	35	62,5%	36%
Exceptionnel privé	12	50%	6	31,5%	4+1LC	67%	33%
TOTAL	534	45%	180	33%	111+1LC	62%	21%

Tendances générales

En 2026, sur 534 candidats qui se sont présentés, 111 candidats (21 % des présents) ont été admis, avec 1 candidat supplémentaire sur liste complémentaire (LC) pour le concours Exceptionnel privé. Le taux global d'admission par rapport aux admissibles est de 62 %, ce qui signifie que plus de la moitié des admissibles ont réussi à franchir l'étape finale. Cependant, ce taux cache des disparités selon les concours.

Par concours

Concours externe public :

Analyse : Ce concours affiche un taux d'admission le plus élevé après l'admissibilité (82% des admissibles admis), ce qui suggère que les candidats admissibles étaient mieux préparés pour les épreuves orales.

Concours externe privé :

4 présents, 1 admissible (25 %), 1 admis (100 % des admissibles, 25 % des présents).

Concours externe public LRC :

3 présents, 1 admissible (33 %), 1 admis (100 % des admissibles, 33 % des présents).

Troisième concours public :

27 présents, 1 admissible (4 %), 1 admis (100 % des admissibles, 4 % des présents).

Analyse : Ce concours affiche un taux d'admissibilité extrêmement bas (4 %) et un taux d'admission final de 4 % des présents. Cela confirme une sélectivité extrême, déjà observée à l'étape de l'admissibilité.

Second concours interne public :

47 présents, 5 admissibles (11 %), 3 admis (60 % des admissibles, 6 % des présents).

Analyse : Avec seulement 11 % d'admissibles et 6 % d'admis, ce concours est l'un des plus sélectifs. Le taux d'admission des admissibles (60 %) est inférieur à la moyenne, ce qui pourrait refléter aussi une difficulté particulière à l'étape orale.

BAC+3 public :

197 présents, 62 admissibles (31 %), 27 admis (43,5 % des admissibles, 14 % des présents).

Analyse : Ce concours, le plus attractif en termes de candidats, affiche un taux d'admission des admissibles de 43,5 %, soit inférieur à la moyenne (62 %). Cela pourrait indiquer une concurrence accrue ou une difficulté à l'étape orale pour les candidats BAC+3.

BAC+3, privé :

4 présents, 2 admissibles (50 %), 1 admis (50 % des admissibles, 25 % des présents).

Exceptionnel public :

97 présents, 56 admissibles (58 %), 35 admis (62,5 % des admissibles, 36 % des présents).

Analyse : Ce concours se distingue par un taux d'admissibilité très élevé (58 %) et un taux d'admission des admissibles de 62,5 %, proche de la moyenne. Cela pourrait refléter une meilleure adéquation entre le profil des candidats et les caractéristiques de ce concours, attractif pour la Guyane.

Exceptionnel privé :

12 présents, 6 admissibles (31,5 %), 4 admis + 1 LC (67 % des admissibles, 33 % des présents).

Analyse : Avec 67 % des admissibles admis, ce concours affiche un taux d'admission élevé, mais le nombre de candidats reste limité. La liste complémentaire (LC) reflète une volonté de combler les postes disponibles.

Synthèse des tendances

1. Sélectivité globale :

- Le taux global d'admission (21 % des présents) reste faible.
- Seuls les concours Exceptionnel public et Externe public affichent des taux d'admission des admissibles élevés (62,5 % et 82 %), suggérant une bonne préparation des candidats admissibles pour les épreuves orales.
- À l'inverse, les concours Troisième concours public et Second concours interne public affichent des taux d'admission très bas (4 % et 6 % des présents).

2. Doublons et liste complémentaire :

11 candidats ayant réussi le CRPE BAC+5 ou Exceptionnel ne se sont pas représentés aux épreuves orales du CRPE BAC+3. Cela pourrait indiquer une stratégie de candidature multiple.

1 liste complémentaire (LC) a été notifiée pour le concours Exceptionnel.

Résultats admission par épreuve	Moyennes épreuve 1				Moyennes épreuve 2
	Leçon M2	Français Notion L3	Maths notion L3	RAEP	EPS, Motivation, VDLR, Mise en situation
Concours externe public	11.82				12,75
Concours externe privé	7.25				12
Concours externe public LRC	7.75				7
Troisième concours public	9.50				11,5
Second concours interne public	12.50				11,25
BAC + 3, public		13.35	14.33		14,36
BAC + 3, privé		9.5	NP		11,75
Exceptionnel public				14.23	
Exceptionnel privé				15.80	

Résultats des admissions par épreuve aux concours de 2026 :

Tendances générales

Les moyennes des épreuves orales varient significativement selon les concours et les types d'épreuves. Certaines épreuves, comme la leçon (M2) **ou** la RAEP, affichent des moyennes élevées pour certains concours, tandis que d'autres, comme les épreuves de français ou mathématiques (notion L3), révèlent des disparités marquées. Ces différences questionnent :

- Le **niveau de préparation** des candidats.
- La **nature des épreuves**.
- Les **exigences spécifiques** de chaque concours.

Analyse par concours et par épreuve :

1. Épreuve de leçon (M2)

Cette épreuve, présente dans plusieurs concours, évalue la capacité des candidats à concevoir **et** animer une séquence pédagogique. Les moyennes observées sont les suivantes :

- **Concours externe public : 11,82/20**
Une moyenne **correcte**, reflétant une bonne maîtrise pédagogique des candidats de cette voie, souvent mieux préparés.
- **Concours externe privé : 7,25/20**
Une moyenne **très faible**, suggérant des **difficultés** pour les candidats du privé à concevoir une leçon, ce qui peut questionner leur préparation.
- **Concours externe public LRC : 7,75/20**
Une moyenne faible, similaire à celle du privé.
- **Troisième concours public : 9,50/20**
Une moyenne intermédiaire, reflétant une maîtrise partielle de l'épreuve.
- **Second concours interne public : 12,50/20**
La meilleure moyenne pour cette épreuve, ce qui pourrait s'expliquer par les acquis de l'expérience professionnelle des candidats (souvent déjà enseignants ou contractuels).

Interprétation :

Les candidats du Second concours interne public et de l'Externe public obtiennent les meilleures moyennes, tandis que ceux du privé et du LRC affichent des performances plus faibles.

2. Épreuves de français et mathématiques (notion L3)

Ces épreuves, spécifiques au **BAC+3**, évaluent les compétences disciplinaires des candidats.

- **BAC+3, public :**

- **Français (notion L3) : 13,35/20**

Une excellente moyenne, suggérant une bonne maîtrise de la discipline.

- **Mathématiques (notion L3) : 14,33/20**

La meilleure moyenne de toutes les épreuves, reflétant une préparation correcte en mathématiques.

- **BAC+3, privé :**

- **Français (notion L3) : 9,50/20**

Une moyenne beaucoup plus faible, indiquant des difficultés dans cette discipline.

- **Mathématiques (notion L3) : Non précisé (NP)**

Aucune donnée disponible, mais on peut supposer une variabilité similaire à celle du français.

Interprétation :

Les candidats du **BAC+3 public** présentent des performances correctes dans ces épreuves, tandis que ceux du **BAC+3 privé** affichent des moyennes plus basses. Cela pourrait refléter préparation différente ou un accès inégal aux ressources pédagogiques.

3. Épreuve de RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)

Cette épreuve, spécifique aux **concours exceptionnels**, évalue la capacité des candidats à valoriser leur expérience professionnelle.

- **Exceptionnel public : 14,23/20**

On relève une bonne moyenne, reflétant une bonne adéquation entre l'expérience des contractuels et les attentes du jury.

- **Exceptionnel privé : 15,80/20**

C'est la meilleure moyenne de toutes les épreuves, suggérant que les candidats du privé dans cette voie maîtrisent particulièrement bien la valorisation de leur expérience.

Interprétation :

Les candidats des concours exceptionnels obtiennent des moyennes élevées en RAEP, ce qui confirme que cette épreuve leur permet de mettre en valeur les acquis de l'expérience.

4. Épreuve d'EPS, Motivation, VDLR (Vérification des Langues Régionales), Mise en situation

Cette épreuve, présente dans plusieurs concours, évalue des connaissances et des compétences transversales (motivation, maîtrise des langues, capacité à gérer une situation professionnelle).

- **Concours externe public : 12,75/20**

Une moyenne correcte est observée, reflétant une bonne préparation des candidats.

- **Concours externe privé : 12/20**

Une moyenne **correcte**, similaire à celle du public.

- **Concours externe public LRC : 7/20**
Une moyenne très faible, surprenante pour un concours spécialisé en langues régionales.
- **Troisième concours public : 11,50/20**
Une moyenne intermédiaire, reflétant une maîtrise partielle de l'épreuve.
- **Second concours interne public : 11,25/20**
Une moyenne proche de la moyenne générale, suggérant une performance stable.
- **BAC+3, public : 14,36/20**
La meilleure moyenne pour cette épreuve, reflétant une préparation qualitative des candidats.
- **BAC+3, privé : 11,75/20**
Une moyenne **correcte**, mais inférieure à celle du public.

Interprétation :

Les candidats du **BAC+3, public** obtiennent la **meilleure moyenne**, tandis que ceux du **LRC** affichent une performance très faible.

Synthèse des tendances

1. **Épreuve de leçon (M2) :**
 - Les candidats du **Second concours interne public** et de l'**Externe public** obtiennent les meilleures moyennes, reflétant une maîtrise pédagogique correcte.
 - Les candidats du **privé** et du **LRC** affichent des **moyennes faibles**, suggérant des difficultés dans cette épreuve.
2. **Épreuves disciplinaires (français et mathématiques, notion L3) :**
 - Les candidats du **BAC+3 public** excellent dans ces épreuves, avec des **moyennes très élevées**.
 - Les candidats du **BAC+3 privé** affichent des **moyennes plus basses**, reflétant un **niveau de formation initial différent**.
3. **Épreuve de RAEP :**
 - Les candidats des **concours exceptionnels** obtiennent des moyennes élevées, confirmant que cette épreuve **est** bien adaptée à leur profil.
4. **Épreuve d'EPS, Motivation, VDLR, Mise en situation :**
 - Les candidats du **BAC+3 public** obtiennent **la** meilleure moyenne, tandis que ceux du **LRC** affichent une performance très faible.

Recommandations

- **Renforcer la préparation pédagogique** pour les candidats du **privé** et du **LRC**, notamment pour l'épreuve de leçon (M2).
- **Accompagner les candidats du BAC+3 privé** dans les épreuves disciplinaires (français, mathématiques), où leurs moyennes sont inférieures à celles du public.
- **Analyser les raisons** des faibles performances des candidats du **LRC** dans l'épreuve d'EPS, Motivation, VDLR.
- **Les candidats des concours exceptionnels**, doivent continuer à valoriser les acquis de leur expérience.

CRPE 2026

**RAPPORT
D'ADMISSIBILITÉ**

ADMISSIBILITE BAC + 5 et BAC + 3

Français – seuil > 5

1-Évolution des moyennes pour l'épreuve écrite d'admissibilité

ADMISSIBILITE CRPE CLASSIQUE M2	Moyennes 2025	Moyennes 2026
	Français	
Externe public	8,49	9,5
Externe privé	10,32	9,5
Externe LVRC	9,88	14,2
2nd interne privé	11,58	
3ème concours	8,74	7,75
2nd interne public	7,88	7,73
Moyenne	9,4	9,7

Tendance générale : Légère amélioration globale (+0,3 point), mais des disparités marquées entre concours.

- **Points forts :**
 - Les peu nombreux **candidats LRC** se distinguent par une maîtrise exceptionnelle de la langue. Ils échouent pourtant en mathématiques.
 - Les **candidats externes publics** progressent, mais doivent consolider leurs bases.
- **Points faibles :**
 - **Troisième concours et second concours interne :** Résultats alarmants, nécessitant une communication renforcée.
 - **Externe privé : Baisse inattendue**, à surveiller pour les prochaines sessions.

2-Évolution, moyennes et répartition des notes de l'épreuve écrite d'admissibilité pour le concours de Bac + 3 de 2026 :

Concours	Nombre Candidats présents	Moyenne candidats Présents /20	Répartition des notes en français				Moyenne candidats admissibles /20
			N≤5	5<N≤10	10<N≤15	N> 15	
Concours externe public	141	9,5	94	15	22	10	11,94
Concours externe privé	4	9,5	0	3	1	0	13
Concours externe public LRC	3	14,2	0	0	2	1	15,75
Troisième concours public	26	7,75	10	9	6	1	12,10
Second concours interne public	46	7,73	41	4	1	0	11,70
BAC + 3, public	197	6,89	64	101	29	3	9,3
BAC+ 3 LRC	3	7,5	1	2	0	0	Pas d'admissible
BAC + 3, privé	4	8,9	1	3	0	0	9,75

Les **moyennes générales** en français pour les candidats présents varient entre **6,89/20 (BAC+3 public)** et **14,2/20 (BAC+3 LRC)**, avec une moyenne globale autour de 9,7/20. Ces résultats révèlent des disparités importantes selon les concours, mais aussi des difficultés chez les candidats, indépendamment de leur profil.

- **Concours les plus performants :**
 - **BAC+3 LRC (14,2/20) :** Ces candidats, souvent spécialisés en langues régionales, montrent une meilleure maîtrise de la langue et une culture plus solide, probablement liée à leur immersion dans un environnement bilingue.

- **Externe privé (9,5/20)** : Malgré un effectif réduit (4 candidats), la moyenne est alignée sur la moyenne globale.
- **Concours les plus fragiles :**
 - **BAC+3 public (6,89/20)** : 64 candidats sur 197 ont obtenu une note $\leq 5/20$, révélant des lacunes majeures en étude de la langue et en rédaction.
 - **Second concours interne public (7,73/20)** : 41 candidats sur 46 ont une note éliminatoire, ce qui suggère un manque de préparation spécifique pour cette épreuve.
 - **Troisième concours public (7,75/20)** : 10 candidats sur 26 ont une note éliminatoire, avec une moyenne des admissibles à 12,10/20, indiquant que les candidats admissibles ont compensé leurs fragilités par d'autres compétences.

Aspects qualitatifs

3-Les sujets

Les épreuves de français (L3 et M2) étaient composées de **trois parties** :

1. **Étude de la langue** (grammaire, syntaxe, conjugaison).
2. **Lexique et compréhension lexicale** (sens des mots, familles de mots, métaphores).
3. **Réflexion et développement** (rédaction d'un propos argumenté et structuré).

Points forts observés :

- Les meilleures copies montrent une maîtrise solide de la langue, une culture riche et une capacité à structurer un développement argumenté selon un plan annoncé.
- Les candidats LRC et externe privé ont su mobiliser des références culturelles pertinentes et justifier leurs analyses.

Points faibles récurrents :

1. **Étude de la langue :**
 - Lacunes en orthographe et syntaxe : De nombreux candidats ont commis des erreurs basiques (accords, conjugaison : formations des terminaisons, nature des mots).
 - Analyse grammaticale superficielle : Les explications sur les erreurs (ex. : nature d'un mot, fonction dans la phrase) restent floues ou absentes.
 - Manque de rigueur : Les justifications sont souvent insuffisantes ou incorrectes.
2. **Lexique et compréhension lexicale :**
 - Insuffisances relevées : Les candidats ont du mal à expliquer le sens des mots en contexte ou à trouver des synonymes selon le contexte.
 - Difficultés avec les métaphores : L'interprétation des images littéraires (ex. : "*Les romans sont une île entourée de terre*") a posé problème à de nombreux candidats.
3. **Réflexion et développement :**
 - Manque de structuration : Les développements sont souvent peu organisés, avec un plan peu clair ou un fil conducteur absent.
 - Références culturelles, datées ou contemporaines, non énoncées ou peu maîtrisées : Les candidats ont du mal à mobiliser des exemples concrets (lectures, expériences personnelles) pour étayer leur réflexion.
 - Forme et présentation : Les copies montrent des fautes d'orthographe, une syntaxe approximative et une présentation peu soignée. Les erreurs orthographiques constatées portent sur les accords (genre et nombre) et l'orthographe lexicale. La maîtrise de la ponctuation est à renforcer ainsi que la formation de phrases complexes (usage des connecteurs, phrases relatives...).

Les résultats 2026 confirment que les lacunes en étude de la langue (orthographe, syntaxe, lexique, rédaction) pénalisent fortement les candidats.

4-Recommandations pour les futurs candidats

Pour améliorer leurs résultats, les candidats doivent renforcer leurs compétences dans les domaines suivants :

1. Étude de la langue :

○ Réviser les bases grammaticales :

- Maîtriser les **natures et fonctions** des mots (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.).
- **S'entraîner aux accords** dans le groupe verbal et le groupe nominal, la maîtrise du participe passé.
- **Travailler la conjugaison** (connaissance des temps simples et composés, modalités de formations des terminaisons).

○ S'exercer à l'analyse syntaxique

2. Lexique et compréhension lexicale :

○ Enrichir son vocabulaire :

- Lire **régulièrement** pour découvrir de nouveaux mots et expressions, les mettre en réseau en fonction d'un texte, d'un thème, d'un contexte.

○ Travailler l'interprétation des textes :

- S'entraîner à expliquer des images littéraires : se doter de textes littéraires et de leurs analyses, connaître les figures de style
- Comparer des textes pour repérer les figures de style.

3. Réflexion et développement :

○ Structurer ses idées :

- Élaborer un plan clair avant de rédiger (introduction, développement, conclusion).
- Utiliser des connecteurs logiques pour lier les idées (ex. : *en effet, par conséquent, en revanche*).

○ Enrichir sa culture personnelle :

- Lire des œuvres littéraires variées (romans, essais, poésie) pour élargir ses références culturelles, se constituer une frise historique et culturelle avec un repérage clair de dates et périodes clés
- Prendre appui sur son expérience professionnelle.

○ Soigner la présentation et le style :

- Relire ses copies pour corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.
- Éviter les phrases trop longues ou mal construites.

4. Préparation spécifique selon le concours :

○ BAC+3 public et second concours interne :

- Se concentrer sur les bases (grammaire, lexique) et s'entraîner à rédiger des développements structurés en privilégiant l'enchaînement de phrases complexes et l'usage de connecteurs.
- Participer à des stages de remise à niveau en français.

○ LRC et externe privé :

- Approfondir l'analyse stylistique et enrichir sa culture littéraire.
- Travailler la précision des explications (ex. : justifier chaque réponse en étude de la langue).

Mathématiques – seuil > 5

1. Évolution des moyennes pour l'épreuve écrite d'admissibilité en mathématiques :

ADMISSIBILITE CRPE BAC + 5	Moyennes 2025	Moyennes 2026
	Maths	
Externe public	4,44	4,6
Externe privé	5,5	4,6
Externe LVRC	3,17	4
3ème concours	4,7	2,9
2nd interne public	3,77	2,9
	5	3,8

Les moyennes en mathématiques pour l'admissibilité CRPE BAC+5 stagnent à un niveau très bas (entre 2,9/20 et 7,4/20), confirmant des difficultés majeures pour la majorité des candidats. La comparaison entre 2025 et 2026 révèle des évolutions contrastées selon les concours, avec une baisse générale.

Moyenne globale : 5/20 (2025) → 3,8/20 (2026) : Baisse de 1,2 point, confirmant une fragilité importante des résultats en mathématiques quel que soit le concours considéré.

Une remise à niveau est nécessaire en amont des concours.

2-Évolution, moyennes et répartition des notes de l'épreuve écrite d'admissibilité

Concours	Nombre Candidats présents	Moyenne candidats Présents /20	Répartition des notes en mathématiques				Moyenne candidats admissibles /20
			N≤5	5<N≤10	10<N≤15	N> 15	
Concours externe public	141	4,6	94	30	13	4	8.78
Concours externe privé	4	4,6	3	1	0	0	8.25
Concours externe public LRC	3	4	2	1	0	0	6.88
Troisième concours public	26	2,9	21	5	0	0	8.45
Second concours interne public	46	2,9	41	5	0	0	6.70
BAC + 3, public	197	4,94	179	18	0	0	9,3
BAC+ 3, LRC	3	2,92	3	0	0	0	Pas d'admissible
BAC + 3, privé	4	7,4	2	1	0	1	7,37

- On constate que 80 à 90% des candidats ont une note $\leq 5/20$ dans la plupart des concours, ce qui est préoccupant.
 - Externe public : 94/141 candidats (67%)** ont une note $\leq 5/20$, mais **4 candidats** ont obtenu une note $> 15/20$, montrant une hétérogénéité importante.
 - BAC+3 public : 179/197 candidats (91%)** ont une note $\leq 5/20$, ce qui révèle un niveau globalement insuffisant.
 - Second concours interne et Troisième concours** : aucun candidat n'a dépassé **10/20**, avec plus de 85% de notes $\leq 5/20$.
- Moyennes des admissibles :**
 - Les **moyennes des admissibles** (entre **6,70/20** et **9,3/20**) restent **faibles**, même pour les candidats ayant réussi.
 - BAC+3 public** : Malgré une moyenne globale de **4,94/20**, les **3 admissibles** ont une moyenne de **9,3/20**.

→ Les résultats en mathématiques sont globalement très bas, avec une majorité écrasante de candidats éliminés. La préparation en mathématiques est insuffisante.

Aspects qualitatifs :

3. Les sujets

Les deux sujets (M2 et L3) comportaient 5 exercices :

- **L3 :**
 - Exercices courts et ciblés (1,25 à 3 points).
 - Dominance de questions fermées (ex. : Vrai/Faux, calculs directs).
 - Approche plus scolaire : Évaluation des connaissances mathématiques de base (probabilités simples, Thalès, calculs).
- **M2 :**
 - Exercices plus longs et complexes (jusqu'à 7,5 points).
 - Problèmes multi-étapes (ex. : aménagement de cour, cônes tronqués).
 - Approche plus ouverte : une justification systématique est attendue ainsi qu'une modélisation pour une résolution de problèmes concrets.

Points communs :

- **Exercice de probabilités :** Présent dans les deux sujets,
- mais **plus simple en L3** (2 dés à 4 faces) qu'en **M2** (dés cubique et tétraédrique).
- **Exercice de géométrie :** Thalès est présent dans les deux, mais appliqué à une situation concrète (ombres chinoises) en L3, et à un problème (cônes tronqués) en M2.
- **Exercice Vrai/Faux :** Présent dans les deux, mais avec des situations plus complexes en M2 (ex. : triangle rectangle, équations du 2nd degré).

→ **Le sujet M2** est plus proche des attentes du métier d'enseignant (résolution de problèmes concrets, modélisation), tandis que le L3 reste plus scolaire (évaluation des connaissances de base).

4. Recommandations pour les futurs candidats

Pour tous les candidats :

- **Renforcer les connaissances mathématiques de base :**
 - **Algèbre :** Maîtriser les équations du 1er et 2nd degré, les fonctions affines, et les calculs de pourcentages, les propriétés des nombres et des opérations.
 - **Géométrie :** Réviser les théorèmes de Thalès et Pythagore, les calculs de volumes, et les propriétés des figures planes.
 - **Probabilités :** S'entraîner au dénombrement, aux calculs de probabilités simples, et à l'interprétation des résultats.
 - **Statistiques :** Savoir calculer une moyenne, une médiane, et interpréter des données, des graphiques.
- **Développer une démarche rigoureuse :**
 - **Justifier systématiquement** chaque réponse, même pour les questions fermées.
 - **Structurer ses raisonnements :** Présenter les étapes de résolution de manière claire et logique.
 - **Vérifier ses calculs :** Éviter les erreurs de calcul ou d'unité.
- **S'entraîner aux outils numériques :**
 - **Tableur :** Maîtriser les formules de base (somme, moyenne, conversions).
 - **Connaître Scratch :** Comprendre la logique de programmation (boucles, conditions, angles).

Pour les candidats L3 :

- **Se concentrer sur les exercices courts et ciblés :**
 - **Probabilités :** S'entraîner à partir d'un répertoire de situations.

- **Géométrie** : Travailler les **applications concrètes de Thalès** (ex. : ombres chinoises).
- **Vrai/Faux** : Justifier chaque réponse avec des **calculs ou des raisonnements simples**.
- **Travailler la rapidité et la précision** :
 - **Gérer son temps** : 4 heures pour 5 exercices → **~45 min/exercice**.
 - **Éviter les erreurs de calcul** : Relire chaque réponse avant de passer à la suite et maîtriser le calcul mental (se référer aux programmes de cycle3).

Pour les candidats M2 :

- **Développer une approche plus ouverte et réflexive** :
 - **Modélisation** : Savoir passer du concret à l'abstrait (ex. : aménagement de cour → calculs d'aires et de volumes).
 - **Problèmes multi-étapes** : S'entraîner à découper un problème complexe en sous-questions.
 - **Justifications approfondies** : Expliquer chaque étape de son raisonnement (ex. : pourquoi utiliser Thalès ?).
- **Maîtriser les outils numériques** :
 - **Tableur** : Savoir créer des formules et interpréter des données.
 - **Scratch** : Comprendre comment corriger un script pour obtenir une figure géométrique.
- **S'entraîner aux exercices longs** :
 - **Géométrie dans l'espace** : Connaître des formules et calculer des volumes de cônes tronqués ou d'autres solides.
 - **Algèbre appliquée** : Résoudre des problèmes concrets (ex. : augmentation de prix, proportionnalité). Maîtriser les calculs de pourcentages, augmentations et diminutions.

Pour les concours en difficulté (BAC+3 public, Second concours interne, Troisième concours) :

- **Participer à des stages ou s'organiser des temps de remise à niveau** :
 - Modules spécifiques en mathématiques pour combler les lacunes de base.
 - Simulations d'épreuves pour s'habituer au format et au temps imparti.
- **Travailler en autonomie** :
 - **Utiliser des ressources en ligne** (ex. : Khan Academy, exercices corrigés).
 - **Prendre appui sur des annales** pour s'entraîner sur des sujets réels.
- **Se faire accompagner** :
 - **Tutorat** avec un enseignant ou un formateur pour cibler ses erreurs.
 - **Groupes de travail** pour échanger sur les méthodes de résolution.

→ **Conclusion** : Les résultats en mathématiques nécessitent un renforcement des bases pour tous les candidats et un accompagnement ciblé pour les concours en difficulté. Les sujets **M2 et L3** complètent une évaluation progressive, mais les lacunes structurelles en mathématiques doivent être prioritairement redressées.

Autres disciplines présentées à l'admissibilité – épreuves d'application

Contexte et structure des épreuves

- **Candidats M2** : 2 disciplines à choisir parmi 3 proposées.
- **Candidats BAC+3** : 3 disciplines à choisir parmi 4 proposées.

Les disciplines disponibles sont : **Sciences, Histoire/Géographie (H/G), Arts, Langue Vivante Étrangère (LVE), Langue Régionale et Culture (LRC)**

1. Évolution des moyennes pour l'épreuve écrite d'admissibilité dite d'application en M2 de 2025 à 2026 :

ADMISSIBILITE CRPE CLASSIQUE M2	Moyennes 2025	Moyennes 2026
	Application	
Externe privé	9,17	10,25
Externe public	8,11	9,4
Externe LVRC	9,88	10,8
2nd interne privé	8,25	
2nd interne public	6,55	7,35
3ème concours	7,43	6,3
	8	8,82

Globalement, les moyennes 2026 montrent une amélioration notable pour la majorité des concours, avec une moyenne générale passant de 8,00 à 8,82 (+0,82 point). Cette progression suggère une meilleure préparation des candidats.

Par concours :

- **Externe privé** (+1,08 point) et **Externe LVRC** (+0,92 point) enregistrent les **hausse les plus marquées**, dépassant désormais la moyenne de 10/20.
- **Externe public** (+1,29 point) comble partiellement son retard, mais reste en dessous de la moyenne générale.
- **2nd interne public** (+0,80 point) progresse significativement, bien que partant d'un niveau bas (6,55 en 2025).
- **3ème concours** est la seule exception avec une **baisse** (-1,13 point), passant sous la moyenne (6,30). Cela pourrait indiquer des **difficultés spécifiques** pour ce public (candidats en reconversion ou avec un parcours moins académique).

2. Moyennes dans les autres disciplines

Moyennes admissibilité autres disciplines					
	Sciences	H/G	Arts	LVE	LRC
Concours externe public	10.65	12.16	13.81	NP	NP
Concours externe privé	11.25	NP	NP	NP	NP
Concours externe public LRC	10.25	NP	NP	NP	18
Troisième concours public	9.25	NP	NP	NP	NP
Second concours interne public	9.19	11	NP	NP	NP
BAC + 3, public	8.02	10.39	6.31	12.62	NP
BAC + 3, privé	10.50	8.25	12	12.50	NP

1. Sciences

- **Moyennes élevées** : Concours externe privé (11.25) et BAC+3 privé (10.50).

- **Moyennes basses** : BAC+3 public (8.02) et troisième concours public (9.25).
- **Écart** : Les candidats BAC+3 public ont une moyenne significativement plus basse que les autres.

2. Histoire/Géographie (H/G)

- **Moyennes élevées** : Concours externe public (12.16) et second concours interne public (11).
- **Moyennes basses** : BAC+3 privé (8.25).
- **Écart** : Les candidats BAC+3 privé ont une moyenne bien inférieure à celle des autres.

3. Arts

- **Moyennes élevées** : Concours externe public (13.81) et BAC+3 privé (12).
- **Moyenne basse** : BAC+3 public (6.31).
- **Écart** : Les candidats BAC+3 public ont une moyenne très basse en Arts, ce qui peut indiquer une difficulté particulière dans cette discipline.

4. Langue Vivante Étrangère (LVE)

- **Moyennes élevées** : BAC+3 public (12.62) et BAC+3 privé (12.50).
- **Non présent (NP)** : Absente dans la plupart des autres concours.
- **Observation** : Les candidats BAC+3 (public et privé) excellent dans cette discipline.

5. Langue Régionale et Culture (LRC)

- **Moyenne exceptionnelle** : Concours externe public LRC (18).
- **Non présent (NP)** : Absente dans tous les autres concours.
- **Observation** : Cette discipline semble très bien maîtrisée par les candidats qui la choisissent.

Aspects qualitatifs :

Les sujets proposés

1. Sciences et technologie (SVT)

Sujet : *Pollution lumineuse : comment préserver la nuit ?*

Enjeux :

- **Pédagogique** : Connaître les démarches scientifiques (observation, modélisation, expérimentation) et les enjeux environnementaux (biodiversité, développement durable).
- **Programme** : Lien avec le **cycle 3** (CM1-CM2-6e) : *Éducation au développement durable, systèmes naturels et techniques, modélisation des phénomènes* (ex : système Soleil-Terre-Lune).
- **Compétences** : Pratiquer des démarches scientifiques, mobiliser des outils numériques, sensibiliser aux impacts humains sur l'environnement.

2. Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique (HGM)

Sujet : *Traces des deux guerres mondiales dans l'environnement des élèves* (ex : monuments, archives, récits).

Enjeux :

- **Pédagogique** : Travailler la méthode historique (analyse de traces, contextualisation) et la **construction d'une culture civique** (mémoire, commémorations).
- **Programme** : **Cycle 3** : *Thème 3 – La France dans les guerres mondiales, repères chronologiques, valeurs républicaines* (ex : 8 mai 1945).
- **Compétences** : Comprendre les **liens entre histoire et mémoire**, développer l'esprit critique via l'étude de documents (ex : carte postale de 1917, loi sur le Soldat Inconnu).

3. Arts (Arts plastiques/Éducation musicale/Histoire des arts)

Sujet :

- **Arts plastiques** : *Représentation plastique et narration visuelle* (ex : collage, détournement d'objets).

- **Éducation musicale** : *Univers sonores* (ex : écoute active, création avec instruments).
Enjeux :
- **Pédagogique** : connaître des références culturelles (frises avec dates et références clés) et s'entraîner à l'analyse d'œuvres (ex : Dora Maar, Vivaldi), s'entraîner à rédiger des courts textes présentant des expressions personnelles (se constituer un carnet culturel un carnet de lecteur).
- **Programme** : **Cycle 3** : *Fabrications et relation objet-espace, exploration de techniques* (collage, modelage).
- **Compétences** : Expérimenter des matériaux, justifier des choix artistiques, relier pratique et histoire des arts.

Épreuve L3 (BAC+3) – Autres disciplines

Structure : Le candidat choisit **3 disciplines sur 4** (Histoire-Géographie-EMC, Sciences et technologie, Arts, Langue vivante).

1. Histoire-Géographie-EMC

Sujet :

- **Histoire** : *Rôle de l'Église dans l'Occident médiéval*.
- **Géographie** : *Attractivité et vulnérabilités du littoral méditerranéen* (ex : Menton).
- **EMC** : *Laïcité et lutte contre les discriminations*.
Enjeux :
- **Pédagogique** : **Croiser les échelles** (locale/mondiale), analyser des **paysages** (croquis), et aborder les **valeurs républicaines**.
- **Programme** : **Cycle 3** : *Thème 1 – Chrétienté et islam, thème 3 – Littoraux et développement durable*.
- **Compétences** : Maîtriser des repères spatio-temporels, argumenter sur des enjeux contemporains (ex : tourisme, montée des eaux).

2. Sciences et technologie

Sujet :

- *Phénomènes climatiques* (El Niño/La Niña) et *chaînes alimentaires, modélisation d'un écosystème*.
- *Technologie* : *Station météo avec Arduino* (anémomètre, capteurs).
Enjeux :
- **Démarches scientifiques** (hypothèses, expériences), liens avec le développement durable (ODD 7 et 12).
- **Programme** : **Cycle 3** : *Météorologie, écosystèmes, algorithmique* (programmation de microcontrôleurs).
- **Compétences** : Résoudre des problèmes concrets (ex : calcul de vitesse du vent), modéliser des phénomènes naturels.

3. Arts

Sujet :

- **Arts plastiques** : *Questionner la ressemblance* (ex : œuvre de Claes Oldenburg, *Bicyclette ensevelie*).
- **Éducation musicale** : *Virtuosité à l'époque romantique* (ex : Chopin, Liszt).
Enjeux :
- **Pédagogique** : Analyser des œuvres, comprendre les enjeux de la représentation artistique (échelle, matière, symbolisme), avoir des références culturelles sur l'histoire de la musique...

- **Programme : Cycle 3 :** *Fabrications et détournements d'objets, expression de la subjectivité en musique.*
- **Compétences :** Décrire une œuvre avec un vocabulaire précis, relier pratique artistique et contexte historique.

4. Langue vivante (au choix : anglais, espagnol, portugais, italien)

Sujet :

- **Compréhension :** Analyser des documents authentiques (ex : article sur le petit-déjeuner à l'école en allemand, musique latine en espagnol).
- **Expression :** Rédiger un texte argumenté (ex : rôle de la musique dans l'apprentissage des langues).

Enjeux :

- **Pédagogique :** Ouverture culturelle, maîtrise du niveau B1 (CECRL), interdisciplinarité (ex : lien avec l'EMC ou les arts).
- **Programme : Cycle 3 :** *Compréhension écrite/orale, production d'un texte court.*
- **Compétences :** Comprendre des enjeux sociétaux (ex : solidarité intergénérationnelle en allemand), mobiliser des références culturelles.

Recommandations aux futurs candidats

Il est recommandé aux candidats de s'approprier durablement les programmes officiels du premier degré, de s'entraîner régulièrement dans les conditions du concours et de soigner leur expression écrite ; de lire, de s'informer de l'actualité afin de pouvoir montrer l'étendue de leurs connaissances et de proposer des séances d'apprentissage cohérentes.

Il convient de bien réviser les programmes en géographie et EMC afin de bien cerner les compétences demandées aux élèves. Enfin, la langue vivante doit être travaillée à l'écrit régulièrement, par la lecture quotidienne de documents dans la langue choisie.

Choisir des disciplines où on est à l'aise est plus stratégique tout en évitant les combinaisons à risque (expl : arts + 3^e concours si on n'est pas à l'aise en EAC) ainsi que cibler les thèmes récurrents tels que : le développement durable, la mémoire, la démarche de création.

Les candidats se doivent d'être suffisamment préparés aux questions de connaissances disciplinaires. Il leur faut connaître les attendus du concours et se mettre à niveau. Les réponses doivent être clairement exposées dans une syntaxe orthographiquement correcte.

Il est fortement conseillé aux candidats de renforcer en amont de l'épreuve d'admissibilité, les savoirs disciplinaires de base, de multiplier les entraînements sur des annales et de solliciter un accompagnement méthodologique pour mieux appréhender les attendus du concours. L'écrit doit être soigné, il convient de s'y préparer : maîtrise de la langue, rigueur mathématiques, exigences de la mise en forme des écrits. Une remise à niveau est parfois nécessaire.

CRPE 2026

RAPPORT D'ADMISSION

ADMISSION CRPE BAC + 5

EVOLUTION DES ADMIS

ADMISSION CRPE M2	2025 S > 9/20	2026 S > 9/20
Externe public	37	46
Externe privé	3	1
Externe LVRC	1	1
2nd interne privé	1	
3ème concours	5	1
2nd interne public	10	3
	57	52

Ce tableau révèle une baisse des admis au CRPE M2 entre 2025 et 2026, passant de 57 à 52 candidats ayant obtenu une note supérieure à 9/20. Les concours externes publics restent les plus performants, avec une hausse (de 37 à 46 admis), tandis que les autres concours (privé, LVRC, interne) voient leurs résultats stagner ou chuter (ex : externe privé passe de 3 à 1 admis). Cette tendance suggère une meilleure préparation des candidats du public. La baisse des admis en 2nd interne public (de 10 à 3) et 3ème concours (de 5 à 1) pourrait refléter des

difficultés spécifiques pour ces profils. Enfin, le total des admis diminue malgré la progression du public, soulignant des disparités entre les types de concours.

EPREUVES 1 DE LECON - CRPE BAC+ 5

Durée : 1 heure | Coefficient : 4

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun situé dans un niveau scolaire et dans le parcours de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Résultats admission par épreuve	Moyennes épreuve 1
	Leçon M2
Concours externe public	11.82
Concours externe privé	7.25
Concours externe public LRC	7.75
Troisième concours public	9.50
Second concours interne public	12.50

Retours du jury en français

Les retours du jury pour l'épreuve de leçon en français de la session 2026 révèlent une diversité de profils parmi les candidats, avec des prestations allant de l'excellence au constat de lacunes préoccupantes. Sur le plan quantitatif, un nombre non négligeable de candidats n'a pas atteint la durée minimale de **10 minutes** pour leur exposé, ce qui laisse supposer soit une préparation incomplète, soit une mauvaise gestion du temps lors de la composition. Cette carence dans la durée peut également traduire une difficulté à développer une réflexion pédagogique

approfondie ou une méconnaissance des attentes précises de l'épreuve.

Cependant, certains candidats se sont distingués par leur capacité à adapter leur propos en fonction des questions et relances du jury ou des documents proposés dans le sujet. Ces prestations ont souvent été marquées par une analyse réflexive pertinente, où les candidats ont su réorganiser leurs idées en temps réel, démontrant ainsi une agilité intellectuelle et une maîtrise des enjeux didactiques. Une majorité des candidats a également su structurer leur exposé de manière claire, en annonçant une problématique bien définie et un plan cohérent, ce qui a permis de guider l'auditoire tout au long de leur présentation.

Les meilleures prestations ont allié une analyse approfondie, des connaissances didactiques solides, une transposition pédagogique pertinente, et une qualité d'échange avec le jury qui a témoigné d'une réelle maîtrise des futurs enjeux professionnels. Ces candidats ont su mobiliser des ressources variées, en les liant de manière explicite et efficace à des objectifs pédagogiques concrets. L'enseignement explicite a été régulièrement mentionné comme un point fort, avec des analyses intéressantes des productions d'élèves, montrant une compréhension fine des processus d'apprentissage.

Le jury a également souligné des défauts récurrents qui ont fragilisé certaines prestations. Un déficit manifeste de connaissances disciplinaires et didactiques a été observé chez un nombre important de candidats. Les transpositions pédagogiques proposées étaient parfois incohérentes ou inadaptées au public visé, révélant une méconnaissance des besoins réels des élèves. Par ailleurs, l'exploitation du corpus est restée problématique : certains candidats se sont contentés d'une lecture partielle des documents, d'une simple paraphrase, ou d'une mention superficielle sans véritable intégration dans une démarche pédagogique construite.

Un autre point faible a concerné l'enseignement explicite, qui, lorsqu'il était évoqué, n'était pas toujours correctement articulé avec les activités proposées aux élèves. La différenciation pédagogique, bien que souvent citée, est restée centrée sur les élèves en difficulté, sans prise en compte réelle de l'hétérogénéité des classes, les obstacles didactiques éventuels. Enfin, des oublis de consignes, une absence d'anticipation des erreurs possibles des élèves, ou encore la présentation de séances sans contenu pédagogique réaliste ont également été pointés du doigt.

Le jury a enfin relevé une méconnaissance persistante des textes officiels, des programmes, et des ressources institutionnelles, ce qui a nui à la crédibilité de certaines prestations.

Retours du jury en mathématiques

L'épreuve de mathématiques a été globalement mieux maîtrisée par les candidats cette année. L'analyse des résultats montre que la majorité d'entre eux a su utiliser de manière pertinente le temps imparti, avec une forte proportion d'exposés compris entre 10 et 15 minutes. Ce respect du format témoigne souvent d'une bonne préparation, d'une structuration réfléchie de l'exposé, et d'une capacité à organiser les contenus de manière efficace. Cependant, des écarts significatifs ont été relevés selon les commissions : environ **5 % des exposés** ont duré **moins de 5 minutes**, ce qui constitue un indicateur clair d'une préparation insuffisante ou d'une difficulté à s'approprier le sujet. Dans certaines commissions, jusqu'à 50 % des candidats ont proposé un exposé de moins de 10 minutes, révélant une difficulté à construire une démarche complète et à expliciter le raisonnement pédagogique de manière satisfaisante.

Sur le plan qualitatif, plusieurs éléments positifs ont été relevés. Un bon nombre de candidats se sont exprimés de manière claire et organisée, en structurant leur exposé autour d'une problématique bien définie et d'un plan cohérent. La séance pédagogique proposée était souvent bien structurée, avec des phases identifiables (lancement, recherche, confrontation, bilan) et un souci de progression dans l'apprentissage. Les documents fournis ont été

globalement bien exploités, certains candidats montrant une réelle capacité à les analyser de manière critique. Des aspects essentiels, comme la manipulation et la verbalisation, ont également été intégrés dans les propositions didactiques, ce qui a témoigné d'une certaine maturité professionnelle.

Cependant, des lacunes importantes ont également été observées. De nombreux candidats ont montré une connaissance encore fragile des programmes, des attentes institutionnelles, du public scolaire, et même des savoirs mathématiques de base, notamment sur des notions comme les nombres décimaux.

Les dimensions didactiques et pédagogiques de l'épreuve restent mal maîtrisées par une partie des candidats : les objectifs d'apprentissage sont parfois mal définis, les choix pédagogiques peu argumentés, et les démarches d'enseignement pas toujours explicites. Il a également été noté que certaines définitions mathématiques étaient erronées ou approximatives, ce qui a nui à la crédibilité professionnelle des candidats.

EPREUVES 2 D'ENTRETIEN - CRPE BAC+ 5

Durée : 1 heure et 5 minutes | Coefficient : 2

L'épreuve se déroule en deux temps :

Un premier entretien (trente minutes) est consacré à l'**éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Ce premier entretien est noté sur 10 points.

Un deuxième entretien (trente-cinq minutes) porte sur la **motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier** de professeur au sein du service public de l'éducation.

Cet entretien comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes au maximum, par le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ce deuxième entretien est noté sur 10 points.

L'épreuve est notée sur 20. **La note 0 est éliminatoire.**

Épreuves d'admission BAC +5	Concours externe public	Concours externe privé	Concours externe public LRC	Troisième concours public	Second concours interne public
Leçon / 20	9,71	7,25	7,75	5,4	9,1
Entretien / 20	12,5	12	7	6,6	10,65
Langue vivante étrangère* Facultative (21 candidats)	9,5	12	16,5	NP	NP
LVC (1 candidat)	-	-	16	-	-

1. **Leçon** : Le concours externe public (9,71) et le second concours interne (9,1) dominent, tandis que le LRC (5,4) affiche la moyenne la plus basse, révélant un écart de préparation ou de difficulté selon les filières.
2. **Entretien** : Les concours externes (public : 12,5 / privé : 12) excellent, alors que le LRC (6,6) et le privé (7) sont en retrait, suggérant une moins bonne adaptation à cette épreuve orale pour ces candidats.
3. **Langue vivante étrangère (LVE)** : Seuls les concours externes (public : 9,5, privé : 12, LRC : 16,5) ont présenté cette épreuve, avec une performance exceptionnelle du LRC, soulignant une spécialisation linguistique marquée.
4. **LVC** : Un seul candidat (concours externe privé - LVRC) a passé cette épreuve supplémentaire, obtenant 16/20 et indiquant un engagement isolé mais remarquable.

Attentes pour une prestation orale de niveau BAC+5

Une prestation orale de niveau BAC+5 doit allier rigueur disciplinaire, maîtrise didactique et aisance professionnelle. Les membres du jury attendent avant tout une prestation structurée, réfléchie et adaptée aux enjeux de l'enseignement primaire.

Une prestation orale réussie à l'épreuve de leçon pour un candidat **BAC+5** repose sur une maîtrise disciplinaire et didactique solide.

- Une structure claire et un respect du temps.
- Une exploitation pertinente des documents et leur mise en lien.
- Une capacité à anticiper et gérer les erreurs.
- Une aisance orale et une interaction professionnelle avec le jury.
- Une connaissance des textes institutionnels dont les programmes d'enseignement, leur compréhension.
- La première partie de l'épreuve de LVE pose encore problème : très peu de candidats atteignent ou se rapprochent des 10 minutes requises.

ADMISSION BAC + 3

Le CRPE BAC+3 évalue les candidats à travers deux épreuves orales d'admission, conçues pour tester à la fois leurs compétences disciplinaires et leur aptitude à exercer le métier d'enseignant.

Moyennes L3	Exposé/2 0 Français	Exposé/ 20 Maths	ENTRETIEN /20	EPS ORAL /8	ENTRETIEN /12	Admission /20
BAC + 3, public	13,35	14,33	13	4,82	8,25	12
BAC + 3, privé	9,5	10	11,75	3,5	8,25	10,34

35 candidats sur les 62 admissibles ont choisi un exposé en français et donc 27 ont présenté un exposé en mathématiques.

Sur les 35 ayant choisi le français, 8 candidats avaient déjà obtenus le CRPE M2 et 2 absents. 25 candidats ont passé l'ensemble des épreuves d'admission BAC + 3.

Pour les 27 ayant choisi l'exposé en mathématiques, 8 candidats avaient déjà obtenu le CRPE M2 et on note 3 absents.

Les 25 admis ont une moyenne de 12/20.

Pour le privé, un candidat a choisi l'exposé en français, le deuxième les mathématiques.

La première épreuve, notée sur 20 et dotée d'un coefficient 5, consiste en un exposé de 20 minutes suivi de 40 minutes d'échange avec le jury. Les candidats, qui ont choisi au moment de leur inscription soit le français, soit les mathématiques, doivent expliciter une notion en s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis. L'objectif est de démontrer leur capacité à structurer un raisonnement, à mobiliser des connaissances précises et à interagir de manière claire avec le jury. Les résultats montrent une nette supériorité des candidats du public, avec des moyennes de 13,35 en français et surtout 14,33 en mathématiques, contre respectivement 9,5 et 10 pour les candidats du privé. Cette différence s'explique peut-être par une préparation ou une meilleure maîtrise des attentes disciplinaires, notamment en maths où l'exploitation de tableaux et de données semble mieux réussie.

La seconde épreuve, coefficient 3, se déroule en deux temps. D'abord, une partie de 20 minutes dédiée à l'EPS, notée sur 8 points, où le candidat doit traiter une question parmi deux proposées par le jury, couvrant la culture sportive, corporelle ou citoyenne. Les candidats du public obtiennent ici une moyenne de 4,82/8, contre seulement 3,5 pour ceux du privé, révélant un écart dans la maîtrise des programmes du cycle 4 ou dans la capacité à mobiliser des exemples concrets. Ensuite, un entretien de 35 minutes, noté sur 12 points, permet au candidat de présenter son parcours, sa motivation, puis de répondre à des questions sur les valeurs de la République, les enjeux du métier d'enseignant et les grands sujets sociétaux comme la transition écologique. Sur cette épreuve, public et privé obtiennent la même moyenne à cette partie (8,25/12). Les candidats savent présenter un projet professionnel, mais que les écarts se creusent dès qu'il s'agit de connaissances plus techniques ou disciplinaires.

La réussite dépend largement de la qualité de la préparation aux épreuves disciplinaires et à l'EPS, où les lacunes sont les plus pénalisantes.

Recommandations aux candidats

- ✓ **Maîtriser les notions disciplinaires** (français/maths).
- ✓ **Connaître la partie EPS** des programmes cycle 1 à 4 + 3, et les liens avec l'éducation culturelle.
- ✓ **Préparer l'entretien** (motivation, valeurs, mise en situation).
- ✓ **S'entraîner à l'oral** (exposés, simulations d'entretiens).

Pour maximiser leurs chances, les futurs candidats devraient donc accorder une attention particulière à la structuration de leur exposé, en choisissant la discipline où ils se sentent le plus à l'aise et en s'entraînant à exploiter les documents fournis, à les mettre en lien, qu'il s'agisse de textes en français ou de données en mathématiques.

Pour l'EPS, une révision ciblée des programmes du collège et des trois cultures (sportive, corporelle, citoyenne) est indispensable. Enfin, l'entretien, bien que moins discriminant, ne doit pas être négligé : il faut préparer une présentation concise de son parcours et anticiper les questions sur les valeurs républicaines et les exigences du service public, en s'appuyant sur des exemples concrets tirés de ses expériences. La clé réside dans l'équilibre entre la maîtrise des savoirs disciplinaires et la capacité à les transmettre avec clarté et conviction.

Recommandations aux candidats

Les candidats doivent prendre appui sur les programmes, les connaître, les comprendre pour penser et organiser leurs propos et soigner la pertinence pédagogique et didactique des propositions.

Le niveau constaté à l'oral confirme les difficultés observées à l'écrit : manque de préparation aux exigences de la leçon (maths et français), argumentation parfois superficielle lors de l'entretien, et connaissance insuffisante des valeurs de la République et du système éducatif.

Il est recommandé de multiplier les mises en situation d'oraux blancs, d'approfondir la connaissance des valeurs de la République et de travailler la clarté et la structuration de l'argumentation. Ainsi, les meilleures présentations RAEP témoignent d'une réelle capacité d'analyse réflexive de la pratique professionnelle et d'une maîtrise satisfaisante de l'expression orale.

Il est important de montrer une motivation sincère pour le métier et une aptitude à mobiliser une expérience personnelle ou professionnelle pertinente lors de l'étude de cas.

Les situations de référence sont à connaître notamment pour les APSA portant sur les activités athlétiques (relais composé de 4 personnes), de pleine nature (course d'orientation) et artistique (acrosport).

La culture citoyenne doit être mieux maîtrisée sur l'aspect coopération en lien avec l'EPS, l'Education artistique et culturelle. Il convient de mieux préparer la partie relative aux valeurs de la République et les énonçant de façon complète (liberté, égalité, fraternité, laïcité, respect, etc.).

Les missions du RASED, du directeur d'école et des différents partenaires de l'école sont à mieux connaître.

Pour valoriser son parcours, le candidat doit identifier et exprimer clairement les compétences issues

de ses expériences.

Il est recommandé de bien préparer le dossier RAEP et de s'entraîner à sa présentation orale ainsi qu'aux questions susceptibles d'être posées par le jury

Privilégier une préparation à l'admission tout au long de l'année, et pas uniquement après les résultats de l'admissibilité ; il faut absolument assister à des séances menées par des collègues experts dans toutes les disciplines et si possible, à tous les niveaux tout au long de l'année, et ne pas oublier le débriefing de ces séances, il faut aussi mieux se documenter sur les différentes phases d'une séance et les réalités du contexte guyanais (effectifs des classes, caractère isolé de certains sites, plurilinguisme...)

REMERCIEMENTS

**Président du Jury
Yannick PERAN – IA-Daasen**

**Vice-Président du
Jury Coordination
générale**

Valérie HANNIBAL- A-Daasen

Rapporteurs des épreuves écrites

Rapporteurs des épreuves orales

Contributeurs des épreuves orales

Remerciements particuliers à :

Denis CLAVEL, chef du bureau DEC2

Madame Lia BOUTRIN, gestionnaire du concours

Monsieur le Directeur de l'INSPE pour l'accueil dans les locaux
universitaires

Mesdames et Messieurs les membres du jury pour leur
contribution active aux différentes étapes du concours